



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX DOCTORANT.E.S DANS LE CADRE DU PROJET DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT PORTANT SUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE EN RDC (JUST4RDC)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans un contexte (géo)politique particulier en RDC, celui d'une multitude de conflits armés ayant profondément déstabilisé la RDC qu'il s'agisse de conflits armés internationaux ou de conflits armés internes, lesquels sont majoritaires actuellement en RDC. Certains de ces conflits internes semblent par ailleurs alimentés par des Etats voisins tandis que d'autres sont liés au terrorisme international, à travers l'action de milices de la LRA et de l'ADF, appuyées par Daech. Ces violences ont des causes diverses à la fois politiques, lorsqu'elles résultent de différends entre des (anciens) responsables politiques congolais ; géopolitiques et ethniques, puisque nombre d'entre elles résultent de la déstabilisation de l'Est de la RDC à la suite du changement de régime en Ouganda en 1987 (milices LRA et ADF), du génocide des Tutsis du Rwanda, qui a vu des milices génocidaires hutus se réfugier en RDC et de changements récurrents des régimes au Burundi (milices burundaises omniprésentes au Congo) ; et économiques, dans la mesure où elles sont dues à la volonté de certains acteurs de profiter des ressources naturelles de la RDC pour s'enrichir et le cas échéant financer l'effort de guerre.

Toutes ces violences conduisent à de nombreux crimes internationaux, qu'il s'agisse de crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocides. Ces crimes sont quasi systématiquement associés à des violences sexuelles, des attaques contre les civils, de la torture, le recrutement d'enfants-soldats, des meurtres ou encore des pillages. Plusieurs rapports, dont le rapport dit « Mapping » des Nations Unies publié en 2010 et auquel la CIJ « accorde une crédibilité particulière », ont clairement mis en évidence l'existence de ces crimes. Leur répression constitue un défi majeur pour la RDC. Même si les juridictions congolaises et la CPI ont déjà mené des poursuites contre certains de leurs auteurs, ces poursuites restent limitées à divers égards, de même que les réparations accordées dans le cadre de ces poursuites. Par ailleurs, les projets de création d'autres mécanismes judiciaires n'ont pas abouti. Ces limites s'expliquent par divers facteurs, dont des interférences hiérarchiques et politiques, nationales et/ou internationales et le manque de moyens matériels et humains.

II. OBJECTIFS ET VOLETS DU PROJET JUST4RDC

L'objectif global du projet est de permettre l'établissement d'une justice transitionnelle effective en RDC, afin de créer les conditions possibles du retour à un sentiment de sécurité et de paix, nécessaire au développement socio-économique du pays et à l'amélioration du bien-être de sa population. L'objectif spécifique est de contribuer au renforcement de l'expertise nationale et sous-régionale en matière de justice transitionnelle, y compris la poursuite des crimes internationaux. L'objectif poursuivi est d'établir les conditions de base pour permettre le développement politique et socio-économique de la RDC. La lutte contre l'impunité et la dynamique de justice transitionnelle qui sous-



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



tendent le projet visent à mettre fin à l'insécurité et à contribuer à la coexistence pacifique des communautés en RDC. Ce rétablissement de la sécurité et cette pacification de la société sont des conditions essentielles pour permettre le développement socio-économique de tout pays. En témoignent clairement, au niveau régional, les instruments adoptés dans les domaines de la sécurité et de la paix par les différentes régions africaines et par le continent africain, qui leur sont apparus nécessaires pour atteindre leur objectif initial de développement socio-économique de leurs populations. Plus particulièrement, l'insécurité due aux conflits armés et à l'impunité se manifeste principalement en milieu rural et conduit à un déplacement massif des populations, ce qui affecte directement leur capacité de production et provoque une crise alimentaire. Le retour à la sécurité permettrait de mettre fin à cette situation socio-économique désastreuse et de mieux lutter contre la pauvreté.

Une autre problématique à laquelle le projet entend répondre est celle de l'insuffisance de recherches par les universités congolaises sur les principaux volets du projet. Ce manque est notamment dû à des ressources financières limitées et à un accès réduit à la littérature pertinente ainsi qu'aux documents officiels congolais, dont la plupart ne sont pas accessibles. C'est pour remédier à ces difficultés que le projet privilégie également la réalisation de plusieurs thèses par des chercheurs.euses congolais.e.s. Le projet permettra également à ces personnes de développer une expertise dans les domaines étudiés de la justice transitionnelle et de renforcer les capacités de recherche et d'enseignement des universités congolaises en ces domaines, voire de créer de telles capacités dans certaines universités.

Le projet comporte trois volets : 1 – les freins politiques à la justice transitionnelle ; 2 – les modes alternatifs de justice transitionnelle et 3 – les mécanismes juridiques de justice transitionnelle. Chacun de ces volets fera l'objet d'une thèse. Le premier relève principalement des sciences politiques et sociales, le second des sciences politiques et juridiques, tandis que le troisième est proprement juridique. Bien que s'inscrivant dans des disciplines différentes, les trois thèses seront menées en synergie et devront s'articuler les unes aux autres, dans la mesure où elles relèvent d'une dynamique de recherche commune, orientée vers l'amélioration de la poursuite des crimes internationaux en RDC dans une perspective de justice transitionnelle. Autrement dit, le projet nécessite une approche interdisciplinaire. Enfin, compte tenu de son approche **bottum-up**, le projet suppose la collecte de données de terrain auprès de différents acteurs, favorisera un dialogue avec le monde politique et adoptera une démarche recherche-action participative avec le monde associatif.

Le **Projet Just4RDC** est porté par un consortium constitué de l'Université officielle de Bukavu (UOB) et de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain). Sept universités (UEA, UNIGOM, UCC, UNIKIN, UCG, UCB et ULiège) y sont associées ainsi que l'ONG RCN Justice et Démocratie. Il sera exécuté sur une période de cinq ans, d'octobre 2025 à octobre 2030, avec le financement de l'ARES. Les recherches se dérouleront en partie en RDC (Goma et/ou Bukavu) et en Belgique (UCLouvain – Louvain-la-Neuve). Tous les frais liés aux études, aux recherches sur le terrain, ainsi qu'aux séjours en Belgique seront couverts par le Projet Just4RDC.



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



III. APPELS A CANDIDATURES POUR DEUX DOCTORANT.E S

Ayant déjà recruté le doctorant en charge du troisième volet (mécanismes juridiques de justice transitionnelle), l'équipe du Projet Just4RDC recrute deux doctorant.e-s pour mener les travaux de recherche, respectivement, sur le premier volet (freins politiques à la justice transitionnelle) et le deuxième volet (modes alternatifs de justice transitionnelle).

S'agissant du premier volet, il vise à identifier et à atténuer les freins politiques à la justice transitionnelle. Les recherches menées dans le cadre de ce premier volet sont essentielles pour proposer des mécanismes juridiques et alternatifs efficaces. Outre les activités de terrain et l'établissement d'un dialogue avec le monde politique, trois principales problématiques seront examinées au niveau théorique : *i*) la politisation des questions de justice transitionnelle par le biais de lois d'amnisties ou du droit d'injonction de l'exécutif dans l'action judiciaire (1990-2024) ; *ii*) l'absence ou la faible volonté politique, manifestées par le questionnement régulier des mécanismes mis en place ; *iii*) la résistance active (symbolique, économique, organisationnelle ou légale) des acteurs politiques impliqués dans les violations des droits de l'homme. Le/la doctorant.e recruté.e débutera directement sa thèse dès l'entame du projet (1^{er} octobre 2025). Il lui sera proposé d'effectuer un postdoctorat d'une année à la suite de sa thèse.

S'agissant du second volet, il vise à proposer des modes alternatifs de justice transitionnelle qui soient complémentaires aux mécanismes juridiques. Ces modes alternatifs recouvrent l'ensemble des processus susceptibles de favoriser la vérité, le travail de mémoire, le dialogue communautaire ou la gestion coutumière des conflits. Le/la doctorant.e débutera sa première année (octobre 2025 à septembre 2026) par le suivi d'un Master 60 en socio-anthropologie, contenant des cours de méthodologie qualitative et de justices transitionnelles. Il/elle devra réussir ce Master avec une distinction pour s'inscrire au doctorat – sauf s'il/elle a déjà obtenu un Master de spécialisation à l'UCLouvain avec une distinction. Il/elle entamera sa thèse à partir de la deuxième année du projet (octobre 2026).

IV. CRITERES DE VALIDITE DU DOSSIER

A. Critères généraux de validité des dossiers

Nous acceptons les dossiers des candidat.e-s proactif-ve-s et dynamiques, remplissant les conditions suivantes :

- Être attaché.e à une institution de recherche ou une université basée en RDC ;
- Faire preuve de rigueur scientifique, d'autonomie, d'adaptabilité et avoir des aptitudes avérées en matière de communication scientifique ;
- Etre apte à la lecture et à la rédaction de documents scientifiques (articles, rapports, ouvrages etc.) et avoir la maîtrise des technologies de l'information et d'analyse scientifique ;
- Remplir les conditions d'admission au doctorat à l'UOB et l'UCLouvain ;
- Être disponible à résider et à mener la recherche dans la région du Kivu.

B. Critères spécifiques aux différents volets de recherche

- **Doctorat 1^{er} volet : Freins politiques à la justice transitionnelle**



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



- Être titulaire d'un Master en sciences politiques et/ou sociales obtenu avec une distinction
- Atout :
 - être titulaire d'un Master Recherche, d'Etudes approfondies (DEA), d'Etudes supérieures/spécialisées (DES/S) ou de Master complémentaire/de spécialisation en Sciences sociales, en droit de l'homme ou en Action humanitaire ;
- Être apte à conduire des enquêtes et analyses sociologiques (qualitatives et quantitatives).

- Doctorat 2^e volet : Modes alternatifs à la justice transitionnelle

- Être titulaire d'un Master en droit avec une distinction
- Atouts :
 - être également titulaire d'un Master en sciences politiques ou d'une formation équivalente
 - être titulaire d'un Master Recherche, d'Etudes approfondies (DEA), d'Etudes supérieures/spécialisées (DES/S) ou de Master de complémentaire/de spécialisation en Droit international public, en Droit de l'homme, en droit international pénal ou en Action humanitaire

V. COMMENT POSTULER ?

Le dossier de candidature sera constitué des éléments suivants :

- Une lettre de motivation d'une page maximum rédigée en français et adressée à la coordination du Projet Justice4drc. La lettre devra préciser l'axe de recherche (parmi les deux doctorats présentés en page 1) pour lequel la candidature est soumise ;
- Une lettre de recommandation d'un Professeur ayant déjà encadré un travail scientifique du/de la candidat-e dans le passé ;
- Un Curriculum Vitae académique, incluant les expériences passées en recherche et une liste des publications scientifiques ;
- Une copie d'un document attestant l'attachement du/de la candidat-e à une institution de recherche ou à une université basée en RDC ;
- Des copies scannées de tous les diplômes (Graduat, Licence ou Bachelier et Master, DEA/DES/Master complémentaire) et relevés de notes universitaires pertinents.

Tous ces éléments du dossier sont à réunir en un seul fichier (au format PDF), à envoyer par mail (avec en objet « Candidature Projet **Justice4drc** ») au Secrétariat du projet (justice4drc@uob.ac.cd) en mettant en copie le Coordonnateur Sud du projet, le Professeur **Chambu Ntizimire Pierrot** (pierrotchambu@yahoo.fr), et le Coordonnateur Nord du projet, Professeur **Raphael van Steenberghe** (raphael.vansteenberghes@uclouvain.be). Les candidatures seront reçues jusqu'au **15 mai 2025 à 23h**. Tous les dossiers incomplets ou envoyés après ce délai ne seront pas pris en considération.

VI. PROCESSUS DE SELECTION ET DATES INDICATIVES

Le processus de sélection comprend les étapes suivantes :

- Lancement de l'appel à candidatures : 1er mai 2025
- Date limite pour l'envoi des candidatures : 15 mai 2025



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



- Pré-sélection sur dossier : 19 mai 2025
- Communication des résultats aux candidat·e·s présélectionné·e·s pour chaque doctorat : 20 mai 2025 ;
- Entretiens et sélection finale, uniquement pour les candidatures jugées recevables et ayant les meilleurs scores après pré-sélection sur dossier, à l'issue desquels deux candidat·e·s (1 par doctorat) seront retenu·e·s et informé·e·s des résultats finaux : 22 mai 2025.
- Communication des résultats aux candidat·e·s sélectionné·e·s : 23 mai 2025
- Début des bourses doctorales : 1^{er} octobre 2025

Compte tenu du nombre de candidatures attendues, à l'issue de chaque étape, seul·e·s les candidat·e·s retenu·e·s pour la suite du processus (présélectionné·e·s ou sélectionné·e·s) seront contacté·e·s et informé·e·s des résultats.

Les candidat·e·s qui désireraient davantage d'informations sur le projet ou le présent appel à candidatures peuvent contacter les Coordonnateurs : le Professeur **Chambu Ntzimire Pierrot** (pierrotchambu@yahoo.fr), et le Professeur **Raphael van Steenberghe** (raphael.vansteenbergh@uclouvain.be).